

# LE MICRO-CRÉDIT DU Crédit Municipal de Nîmes

## LE MICRO-CRÉDIT *social*

Le micro-crédit personnel est destiné aux **personnes exclues du système bancaire classique** :

- du fait de leurs revenus trop faibles
- de la fragilité de leur situation professionnelle

Il a généralement pour objet :

- l'accès au logement, à l'éducation ou à la formation,
- l'accès à l'emploi et la mobilité (achat/réparation de véhicules),
- l'équipement ménager de première nécessité
- l'équipement au TIC (équipement informatique...)
- des dépenses consécutives à un accident de la vie (divorce, maladie, handicap, chômage, ...),
- des dépenses de santé,
- des dépenses liées à l'amélioration énergétique ou à l'accessibilité du logement.

Sont exclus :

- les dépenses liées à la création et/ou au financement d'une entreprise commerciale, artisanale ou individuelle,
- le rachat de crédit(s) ou de dette(s) diverse(s),
- le financement d'une trésorerie.

## LES PERSONNES *concernées*

### LES CRITÈRES :

Personnes entrant dans une catégorie suivante :

- Traveilleurs ou retraités en situation précaire et/ou aux ressources limitées,
- Étudiants, apprentis,
- Accidentés de la vie (suite à divorce, maladie, handicap, chômage...)



- De nationalité Française ou de l'espace Schengen, titulaire d'une pièce d'identité française, d'une carte de séjour ou de résident en cours de validité (et valable durant toute la durée du prêt),
- Résident fiscal français,
- Dont les revenus mensuels, cumulés avec ceux de leur éventuel conjoint ou partenaire co-emprunteur, sont au minimum égal au montant du RSA, disposant d'une capacité de remboursement,
- En situation objective d'exclusion du crédit ou devant faire face à une situation d'urgence ou de première nécessité,
- N'étant pas inscrites aux fichiers de la Banque de France : FICP et FCC,
- N'étant pas en situation objective de surendettement, ou ne faisant pas l'objet d'une procédure de surendettement ni de rétablissement personnel, ni d'aucune autre procédure de faillite, de redressement ou de liquidation judiciaire, que ce soit en qualité de particulier, de profession libérale ou de commerçant.

## VOTRE CONTACT *privé*

### LES RESTAURANTS DU COEUR DE PERPIGNAN

Samia ZITOUNI  
27 rue Adolphe Monticelli, 66 000 Perpignan

04.68.85.04.53 / 04.68.08.48.54  
ad66.siege@restosducoeur.org